

Communiqué de presse

Montpellier, le 21 mars 2025

En Occitanie, l'emploi du secteur privé se contracte au quatrième trimestre 2024

En Occitanie, l'emploi salarié du privé est en repli au quatrième trimestre 2024, comme au plan national. Il diminue ou est au ralenti dans tous les départements de la région. Sur un an, l'emploi régional demeure en légère hausse. La masse salariale versée par les entreprises reste dynamique, soutenue par la hausse du salaire moyen par tête.

Au quatrième trimestre 2024 en Occitanie, les effectifs du secteur privé reculent de 0,4 % en trois mois, après une légère hausse au trimestre précédent (+0,2 %). Sur un an, l'Occitanie est l'une des rares régions françaises qui ne perd pas d'emplois : les effectifs sont en très légère hausse : +0,1 %, soit 1 300 emplois créés. Au niveau national, les effectifs salariés baissent de 0,1 % sur un an.

L'emploi du secteur tertiaire hors intérim se contracte ce trimestre (-0,2 %). Sur un an, les effectifs du secteur progressent (+0,4 %) mais il a créé deux fois moins de postes sur l'année 2024 que sur l'année 2023. L'emploi intérimaire recule de 4,9 % sur trois mois et de 7,4 % sur un an. L'emploi industriel se maintient ce trimestre en Occitanie (+0,1 %), mais le rythme des créations ralentit fortement. Sur un an, les effectifs industriels progressent de 1,6 %, soit 3 630 emplois créés. La fabrication de matériels de transport demeure le secteur le plus dynamique sur un an (+3,9 %) malgré une stabilité de l'emploi ce trimestre. Dans la construction, l'emploi s'effondre à nouveau ce trimestre : -0,9 %. Sur un an, la baisse atteint -2,5 % soit 3 380 postes supprimés.

La croissance de l'emploi marque le pas sur trois mois dans tous les départements. La Haute-Garonne perd des postes sur trois mois et sur un an pour la première fois depuis cinq ans. Sur l'ensemble de l'année 2024, les effectifs continuent de progresser sur un an dans les Hautes-Pyrénées et le Lot ainsi que dans les départements du littoral.

La masse salariale versée progresse de 0,5 % sur trois mois. Elle est soutenue par la progression du salaire moyen par tête (+0,8 % sur trois mois) dont la hausse est notamment liée à la revalorisation du Smic au 1er novembre. Sur un an, la masse salariale croît de 3,2 % en Occitanie contre +2,9 % au niveau national.



4^{ème} trimestre 2024

ÉVOLUTION DE L'EMPLOI SALARIÉ PRIVÉ



1 569 200 salariés
- 0,4 % (sur 3 mois)
- 6 250 postes



12,7 Md€
masse salariale
versée au cours
du 4^{ème} trimestre 2024



salaire moyen par tête
2 699 €
+ 0,8 % (sur 3 mois)
+ 3 % (sur un an)

PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ



+0,6 % Hôtels, cafés, restaurants



+ 0,1 % Industrie



+ 0,0 %
dont aéronautique



- 0,1 % Commerce

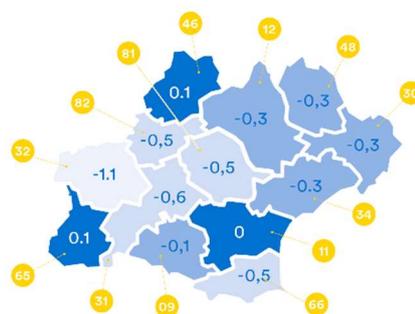


- 0,4 % Autres services (hors intérim)



- 0,9 % Construction

PAR DÉPARTEMENT



Source : Urssaf, Dares (effectifs intérimaires)



Le zoom de nos statisticiens

L'Occitanie est la région de France où l'emploi industriel a le plus progressé en un an (+1,6 % soit 3 630 emplois créés en 2024), malgré le ralentissement des créations observé au quatrième trimestre (+0,1 % sur trois mois).

L'Urssaf, en quelques mots

Accompagner les employeurs et entrepreneurs dans le cadre d'une relation de service simple et personnalisée pour assurer la collecte des cotisations avec efficacité et équité, en tant que recouvreur social performant (0,30 % de frais de gestion), tels sont les enjeux majeurs des Urssaf. Sa raison d'être au sein de la Sécurité sociale : financer le modèle social français, avec 571 milliards d'euros encaissés auprès de 11,8 millions d'usagers. Sa mission sociale : garantir aux travailleurs le bénéfice d'une protection sociale (couverture santé, retraites, prestations familiales) liée à l'exercice de l'emploi dans un cadre légal. Sa mission économique : faciliter les démarches des entrepreneurs et garantir le respect des règles sociales indispensables à une concurrence équitale.